DOCUMENT POUR PRÉPARER L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2023 18H30

Première partie

=-=-=-

Première partie : Rapport d'activité 2022

1) de janvier à juin 2022 (2ème et 3ème trimestres de l'année scolaire 2021/2022)

De janvier à mars 2022, la Direction a passé beaucoup de temps à scruter les textes réglementaires, pas toujours clairs, et à collecter les informations officielles pertinentes ; les relations de confiance que nous avons avec le Conservatoire de TPM, en particulier avec M. ROBERT et Mme BOURGUET-MARTINEZ, nous ont aidé à prendre les décisions nécessaires. Pour simplifier, on peut dire que, du fait des inquiétudes liées à l'apparition du variant Omicron, les consignes sanitaires permettaient en janvier les cours en présentiel, mais avec maintien des gestes barrières. Puis un allègement progressif des contraintes sanitaires a permis un retour à une organisation moins contraignante à partir du 14 mars 2022, et les activités d'enseignement (cours, scènes ouvertes, examens partiels et terminaux) ont pu se dérouler sereinement.

Le 29 avril des élèves ont participé à la soirée organisée par la Mairie en soutien au peuple Ukrainien. Le 20 mai, de nouveau à l'Espace Jean-Paul Mauric, une grande Scène ouverte a réuni toute l'Ecole, pour le plus grand plaisir des élèves et des familles ; un buffet ouvert entre les deux parties du spectacle a permis aux petits et aux grands de partager un moment de convivialité apprécié par tous. L'Ecole a clôturé son année scolaire avec la Fête de la Musique.

2) de septembre à décembre 2022 (1er trimestre de l'année scolaire 2022/2023)

A la rentrée de septembre 2022, nous avons de nouveau eu beaucoup de demandes d'inscriptions, surtout en guitare et piano, et nous avons dû établir une longue liste d'attente. La structure des enseignements est restée inchangée, avec en particulier le maintien de l'année d'Initiation à la FM, qui avait été une réussite pédagogique l'année précédente ; en plus, des séances d'approfondissement sont prévues pour les élèves de FM3 et 4, animées par Stéphane CHARLES. Notre partenariat avec le CRR de TPM est resté très positif, avec nos élèves de cycle 2 toujours accueillis par les sites voisins du CRR pour le solfège et l'érudition, tout en ayant la possibilité de poursuivre leur cursus instrumental avec leur professeur à La Crau. Enfin, les Scènes ouvertes régulières ont repris, ainsi que le concert du Téléthon, qui a eu lieu à l'Auditorium le 2 décembre 2022, et le Gala de Noël, organisé le 9 décembre à l'Espace Jean-Paul Mauric gracieusement prêté par la Mairie.

Première partie (suite) : Bilan financier 2022

1 Tableaux récapitulatifs

Compte de résultats au 31 Décembre 2022

CHARGES			PRODUITS		
60 ACHATS		**3 375**	**70 PRESTATIONS DE SERVICE**		**26 999**
60225 - Fournitures de bureau	2 915,02		7061 - Cours instruments et solfège	26 998,50	
605 - Achats de matériel et Agencement *	326,65				
6063 - Founitures d'entretien et petit matériel	133,22				
61 SERVICES EXTERIEURS		**2 880**	**74 SUBVENTIONS**		**153 000**
			741 - Subvention municipale	63 000,00	
6135 - Location matériel	300,00		- Subvention T.P.M.	90 000,00	
6156 - Maintenance	1 061,98				
6161 - Assurance	958,97				
6183 - Documentation	558,84		**75 AUTRES PRODUITS**		**12 151**
			756 - Cotisation annuelle & frais de dossiers	12 151,00	
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		**10 756**			
6226 - Honoraires Profs et Expert Comptable	6 743,00		**76 PRODUITS FINANCIERS**		**916**
6238 - Divers (pourboires, dons, déplacements…)	900,00		7681 - Intérêts Compte Epargne	915,97	
6257 - Réceptions	2 230,03				
6263 - Affranchissement	51,48				
6265 - Téléphone et liaisons informatiques	831,20				
			Résultat d'Exploitation		*192 150*
63 IMPOTS ET TAXES					
64 CHARGES DE PERSONNEL		**163 728**			
6411 - Salaires	95 057,63				
6414 - Indemnités (cachets)	2 982,22				
6451 - URSSAF	44 326,00				
6453 - Caisse de retraite	13 990,11				
6458 - Guichet unique	1 665,34				
6452 - Cotisation Mutuelle	773,28				
DGFIP	4 933,00				
66 CHARGES FINANCIERES		**12**			
668 - Agios et tenue de compte	12,00				
68 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		**1 750**			
6811 - Amotissment du piano	1 750,00				
RESULTAT DE L'EXERCICE		**10 565**			
TOTAL		**193 065**	**TOTAL**		**193 065**

B I L A N au 31 Décembre 2022

ACTIF			PASSIF	
IMMOBIISATION - INSTRUMENTS DE MUSIQUE	**17 500,00**		**REPORT A NOUVEAU**	**69 859**
Amortissements	**1 803,00**	**15 697**		
DEPOT ET CAUTIONNEMENT (Salle Mairie)		**770**		
CAISSE		**957**		
BANQUE		**2 077**		
COMPTE SUR LIVRET		**61 985**	**RESULTAT DE L'EXERCICE**	**10 566**
COMPTE SUR LIVRET BIS		**47**	**HONORAIRES EXPERT COMPTABLE** (à régler)	**1 108**
		81 533		**81 533**

2 Observations sur le compte de résultats

Le Compte de résultats de l'année 2022 fait ressortir un total de recettes qui s'élève à 193065 € pour un montant de charges d'exploitation de 182500 €.

Les recettes comprennent :
- le montant des cours payés par les élèves : 26999 €
- les cotisations annuelles et les frais de dossiers : 12151 €
- la subvention municipale de 63000 €
- la subvention de T.P.M. de 90000 €
- les produits financiers (intérêts du compte épargne) 916 €

Les charges sont constituées à hauteur de 89.7 % par les salaires et les cotisations sociales (163728 €),

Les autres charges :
- achats de fournitures de bureau et d'agencements 3048 €,
- entretien et petit matériel 327 €
- location de matériel 300 €
- maintenance 1062 €
- assurances 957 €
- documentation 559 €
- honoraires réglés aux professeurs sur factures 5635 €
- honoraires de l'expert comptable 1 108 €
- frais divers (pourboires, réceptions, poste, téléphone et informatique) 4012 €

A noter que l'école a amorti de 1750 € le piano à queue d'un montant de 17500 € qu'elle a acquis en 2021.

L'exercice 2022 fait donc ressortir un résultat bénéficiaire de 10565 €.

3 Observations sur le bilan

Le total du bilan arrêté au 31 Décembre 2022 s'élève à 81533 €.

On trouve à l'ACTIF :
- Le poste immobilisation où figure le piano pour 17 500 € duquel on a déduit les amortissement des l'années 2021 (53 €) et 2022 (1750 €) soit un solde net comptable de 15967 €
- Un cautionnement versé à la mairie de La Crau pour disposer de l'Espace Jean-Paul Mauric de 770 €
- Les disponibilités (Caisse 957 €, compte courant 2077 €, comptes sur livrets 62032 €)

Ces fonds permettent de faire face aux paiements des charges des mois de Janvier à Mars 2023.

Le PASSIF comprend :
- le report à nouveau pour un montant de 60859 €
- le résultat de l'exercice qui s'élève à 10566 €
- les honoraires à régler à l'expert comptables pour 2022 soit 1 108 €.

Bien entendu les comptes sont à la disposition de tous les membres de l'Association.
Ils ont été vérifiés et agréés par le Cabinet d'Expertise Comptable FOSSARD à LA SEYNE SUR MER qui a établi un rapport qui est tenu également à votre disposition.

Première partie (fin) : Budget prévisionnel pour l'année civile 2022

BUDGET 2023			
CHARGES		**PRODUITS**	
Salaires	92 000	Adhésions, inscriptions et cours	40 000
Charges sociales	75 000	Subvention de la Commune	60 000
Charges courantes (honoraires intervenants, réception, locations, affranchissement, téléphone, cotisations diverses…	17 000	Subvention T P M	93 000
		Produits financiers	700
Petit matériel et fournitures de bureau	6 500		
Assurances, entretien du matériel	3 000		
Frais financiers	200		
TOTAL	193 700	TOTAL	193 700

Remarques :

Ce tableau récapitule les dépenses et recettes de l'année civile 2023, telles que l'on pouvait les prévoir en novembre 2022. Ce budget a été établi pour être inséré dans les demandes de subvention de décembre 2022, et pour être validé a posteriori par l'Assemblée générale 2023. La diminution de 0,6 % par rapport au Budget 2022 provient de l'érosion prévue du nombre et du montant des inscriptions pour les recettes, et de l'augmentation de la masse salariale (la baisse relative du nombre de cours étant compensée par l'augmentation de la valeur du point d'indice et l'augmentation des cotisations sociales) pour les charges.